

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26089065***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

01 JUL. 2026

DU BRABANT WALLON

GrefféN° d'entreprise : **456 403 806****Nom**(en entier) : **POINT DE MIRE BRABANT WALLON - RESEAU
SOLIDARIS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE COOPERATIVE**Adresse complète du siège : **CHAUSSÉE DE MONS, 228 - 1480 TUBIZE****Objet de l'acte : 6° Retrait – nomination délégation à la gestion journalière**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION DE LA S.C.
"POINT DE MIRE BRABANT WALLON - RESEAU SOLIDARIS" QUI S'EST TENUE LE 8 JUIN 2026;

Madame Ornella PAMART, Juriste, informe du retrait de Monsieur Mathieu MAELSCHALCK à la délégation journalière. En effet, ce dernier est touché par l'incompatibilité de fonction selon la circulaire 24/006/D2. Monsieur Mathieu MAELSCHALCK reste administrateur.

Il est proposé de nommer Monsieur Robert VERTENUEIL en tant qu'administrateur délégué.
Monsieur Robert VERTENUEIL accepte le mandat d'administrateur délégué.

Le Conseil d'administration acte ces changements et décide que le délégué à la gestion journalière actuellement en fonction conserve ses pouvoirs jusqu'à la publication des présentes décisions au Moniteur belge.

Le nouveau délégué à la gestion journalière entrera en fonction à la date de cette publication.

Pour extrait conforme

Mathieu MAELSCHALCK
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/07/2026 - Annexes du Moniteur belge